

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL**

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 16 janvier 2015

Afférents au Bureau Syndical	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	13

L'an deux mille quinze

et le 16 janvier

à 11heures 00, Le Bureau Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur BERNARD BESTEL

Date de la convocation
06 janvier 2015

Nombre de Membres présents : 13

Date d'affichage
16 janvier 2015

Madame/Monsieur Jean-Pol RICHELET, Alain HURPET, Chantal CARPENTIER, Jacques MACHAULT, Thierry NOCTON, Roland CANIVENQ, Michel MEIS, Dominique CROQUET, Francis CHAUMONT Vincent FLEURY, André GROSSELIN, Joël CARRE .

Objet de la Délibération

Absent excusé : Jean-Michel THIRY

**DECISION
MODIFICATIVE
BUDGETAIRE N° 2**

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2

Sur proposition de Monsieur le Président, le Bureau, par 13 voix pour et 0 voix contre, décide d'ouvrir les crédits suivants sur le budget annexe eau potable de l'exercice 2014 :

VOTE :

Dépenses d'exploitation :

POUR : 13
CONTRE : 0

Chapitre 011 – charges à caractère général :

Compte 605 : + 5.000 €

**DELIBERATION
N° 2015-01**

Recettes d'exploitation :

Chapitre 74 – dotations, subventions et participations :

Compte 74758 : + 5.000 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du 16 janvier 2015

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.